

# La Cour des comptes appelle à « faciliter l'usage » du dossier pharmaceutique

La Cour des comptes dresse un état des lieux du dossier pharmaceutique (DP) et formule sept recommandations pour en « *faciliter l'usage* » et « *développer et conforter les fonctionnalités les plus récentes* » dans son rapport annuel 2020.

[En savoir plus]